

**Séance du 08 septembre 2020**



DELIBERATION N° 2020-09-03

ÉLECTION DU PRESIDENT

*Le huit septembre deux mille vingt, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quatre août deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de convivialité à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. André SAINT-MARCEL, doyen d'âge du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.*

**COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD et Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, Antoine GRANGE, Olivier WEILAND, Jean-François GIMBERT, Eric BARITHEL, Christian ANSELME, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : MM. François ASTORG, Marcel GIANNOTTY, René ALLAMAND,

Procurations : M. François ASTORG titulaire absent, donne procuration à Mme Nora SEGAUD-LABIDI titulaire présente.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Johan PANISSET suppléant de M. Marcel GIANNOTTY titulaire absent ; M. Ludovic BOURGEAUX suppléant de M. René ALLAMAND titulaire absent

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Sylvie LE ROUX - MM. Pierre AGERON, Michel PASSETEMPS

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jacqueline CECCON, M. François DAVIET

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Karine FALCONNAT suppléante de M. François DAVIET titulaire absent ; M. Thomas BIELOKOPYTOF suppléant de Mme Jacqueline CECCON titulaire absente

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – MM. Marc PAGET et Michel COUTIN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : MM. Jacques DALEX et Sébastien SCHERMA

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Marc BRACHET suppléant de M. Jacques DALEX titulaire absent ; M. Michel LUCIANI suppléant de M. Sébastien SCHERMA titulaire absent

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mmes Charlotte BOETTNER et Julie MONTCOUQUIOL – MM. Cédric DECHOSAL, Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : /

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

*Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :*

- Mme Christiane LAYDEVANT suppléante de M. Jean-Claude MARTIN titulaire présent,
- Mme Claire RIGAL suppléante de M. Christian LEPINARD titulaire présent,
- Mme Michèle DOMENGE-CHENAL suppléante de Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET titulaire présente,
- M. Pierre-Louis MASSEIN suppléant de M. Antoine GRANGE titulaire présent,
- M. Thierry DEWEIRDY suppléant de Mme Virginie SERAIN titulaire présente,
- M. Bernard FOUQUERE suppléant de M. Jean-François GIMBERT titulaire présent,
- M. Marc ROLLIN suppléant de M. Eric BARITHEL titulaire présent,
- M. Michel PONTAIS suppléant de M. Christian ANSELME titulaire présent,
- M. Sébastien SAVOY suppléant de M. Henri CHAUMONTET titulaire présent,
- M. Dominique DUBONNET suppléant de M. David DUPASSIEUX titulaire présent,
- M. Gérard LACHENAL suppléant de M. André SAINT-MARCEL titulaire présent,
- M. Roger DALLEVET suppléant de M. Pierre AGERON titulaire présent,
- M. Henri CARELLI suppléant de M. Michel PASSETEMPS titulaire présent.

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine GRANGE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux en date des 15 mars et le 28 juin 2020, et à la désignation des délégués au Syndicat du SCoT par les EPCI membres, et à l'installation du nouveau Comité Syndical en résultant, il y a lieu de procéder à l'élection du nouveau Président.

### ELECTION DU PRESIDENT

Le Président sortant, cède la présidence à Monsieur André SAINT-MARCEL doyen d'âge de l'assemblée.

Monsieur André SAINT-MARCEL demande à l'assemblée quelles sont les personnes candidates à la présidence du Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien.

**Candidat(s) :**

- Monsieur Antoine de MENTHON

Monsieur André SAINT-MARCEL, conformément aux dispositions prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président.

Il est procédé à un premier tour de scrutin à bulletin secret.

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet un bulletin de vote.

Mme Julie MONTCOUQUIOL et Antoine GRANGE, benjamins de l'assemblée, sont invités à rejoindre le doyen d'âge, Monsieur André SAINT-MARCEL, en qualité de scrutateur.

Il est procédé au comptage des enveloppes trouvées dans l'urne :

Nombre de votants présents ou représentés : 35

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 35

Il est alors procédé au dépouillement.

Monsieur Antoine de MENTHON : 32 voix

Bulletin blanc : 02

Bulletin nul : 01

Majorité absolue : 17

**Monsieur Antoine de MENTHON, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, et est immédiatement installé dans ses fonctions. Il remercie les membres du Comité Syndical.**

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 08 septembre 2020.



Le Président,

Antoine de MENTHON

*Devenue exécutoire compte tenu  
de la réception en Préfecture le.....  
et de la publication du .....*  
Le Président,

Antoine de MENTHON

